

23 novembre 2022

Enquête ING auprès des consommateurs

Les Belges se serrent la ceinture

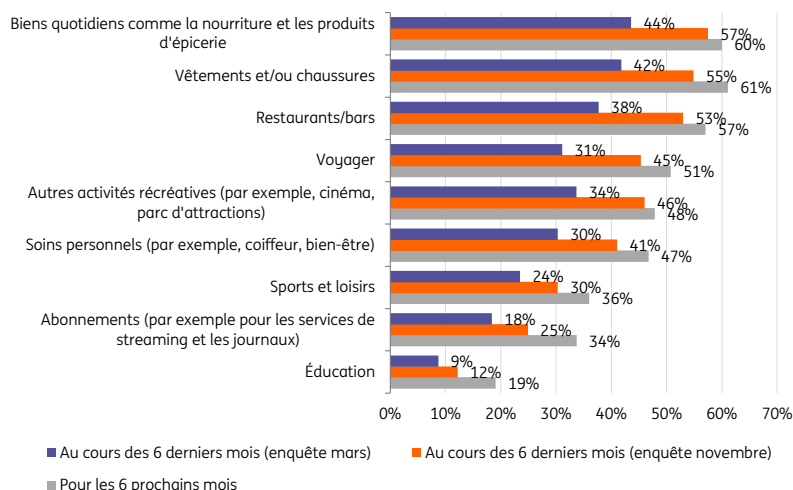
L'inflation élevée et les prix de l'énergie obligent les ménages à réduire leurs dépenses. Une nouvelle enquête internationale d'ING¹ montre que plus de 9 Belges sur 10 prennent des mesures pour réduire leur consommation d'énergie et 6 sur 10 économisent même sur les dépenses quotidiennes. Au cours des 6 prochains mois, ils prévoient également de passer à la vitesse supérieure dans la réduction de leurs dépenses. D'après l'enquête, la crise exerce également une forte pression sur les dépenses en ligne. Les ventes lors du Black Friday de cette année pourraient donc être légèrement inférieures à celles des dernières années. Le fait que les Belges se serrent la ceinture exerce une pression sur l'activité économique globale en Belgique. On ne s'attend pas non plus à une amélioration immédiate pour l'année prochaine. Selon nos prévisions, l'économie belge se contractera de 0,4% en 2023.

L'inflation élevée incite 6 Belges sur 10 à économiser sur leurs dépenses quotidiennes

Le coût de la vie a fortement augmenté ces derniers mois. L'inflation belge a atteint 12,3% en octobre, le niveau le plus élevé depuis 1975. En raison de la forte inflation, les consommateurs accordent une attention particulière aux prix et cherchent des moyens de réduire leurs dépenses. Une enquête ING, menée début novembre auprès d'un échantillon représentatif d'un millier de Belges, montre que les économies sont principalement réalisées sur les dépenses quotidiennes. Près de 6 Belges sur 10 indiquent qu'ils essaient de faire des économies lors de leurs achats alimentaires (graphique 1). Une majorité de Belges (55%) réduisent également leur budget vestimentaire. En outre, l'envie d'épargner est un peu plus forte en Belgique pour la plupart des catégories de produits qu'en Allemagne. Alors qu'en Belgique 58% économisent déjà sur les dépenses quotidiennes, en Allemagne ce n'est "que" 50%. Une autre tendance frappante est qu'environ la moitié des Belges ont également réduit leurs dépenses dans l'hôtellerie, les voyages et les activités de loisirs, des secteurs qui se sont extrêmement bien comportés après la pandémie.

Fig. 1. De plus en plus de Belges économisent sur leurs dépenses

En raison de la hausse des prix, j'essaie d'économiser sur... (% des répondants)



Wouter Thierie
Economist
Brussels
Wouter.thierie@ing.com

Source : ING consumer survey November 2022

¹ Enquête internationale, réalisée par IPSOS pour le compte d'ING. Sondage réalisé entre le 31 octobre et le 7 novembre 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 1007 Belges. Une enquête similaire a été menée aux Pays-Bas, en Allemagne, en Roumanie, en Pologne, en Turquie et en Espagne.

Il semble donc que l'envie de se rattraper en consommant ce qui n'était pas accessible pendant les confinements a perdu de son élan depuis la fin de l'été. La confiance des consommateurs a fortement plongé en septembre et est également restée à des niveaux très bas en octobre. Les secteurs qui ont largement profité de la fin de la pandémie sont actuellement en perte de vitesse. Par ailleurs, les Belges économisent beaucoup sur les dépenses en supermarché, en optant plus souvent pour des marques blanches ou des produits en promo. De plus, par rapport aux résultats de la première version de notre enquête en mars 2022, le nombre de ménages réduisant leurs dépenses a fortement augmenté et on peut s'attendre à une nouvelle augmentation dans les mois à venir. Alors qu'ils étaient 44% en mars, 57% des Belges indiquent désormais faire des économies sur leurs dépenses quotidiennes et 60% estiment qu'ils vont devoir faire ce type d'économies dans les 6 prochains mois.

7% des Belges consacrent plus d'un quart de leurs revenus à l'énergie

Sans surprise, la facture énergétique en forte augmentation grignote également le budget des ménages. 4 Belges sur 10 indiquent que leur facture énergétique a plus que doublé au cours des 6 derniers mois. Pour près de 1 sur 10, il a même plus que quintuplé. Cependant, tout le monde n'est pas touché de la même manière par la hausse des prix de l'énergie. 18% des répondants indiquent que leurs coûts énergétiques sont restés constants au cours des six derniers mois. Ils bénéficient probablement encore d'un contrat à prix fixe avec leur fournisseur d'énergie et remarquent peu la hausse des prix de l'énergie pour le moment. 13% ne pouvaient pas ou ne voulaient pas divulguer les détails.

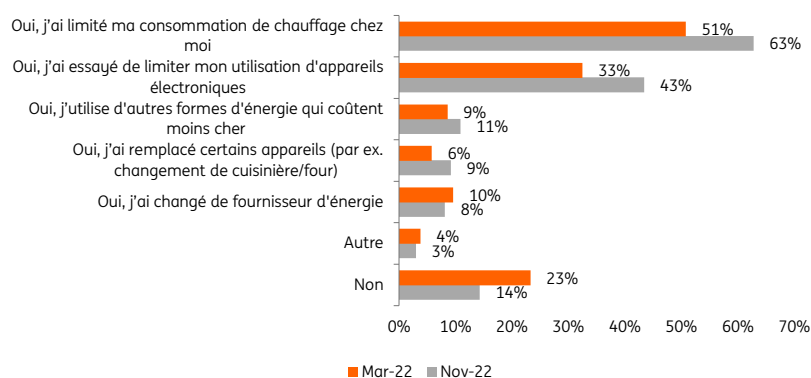
Ces frais absorbent une grande partie des revenus. Pour 37% des Belges, plus d'un dixième des revenus de leur ménage va actuellement à leur facture d'énergie, pour 7% cela monte même à plus d'un quart. 1 sur 4 n'a pas pu ou n'a pas voulu divulguer les détails, de sorte que les pourcentages pourraient être plus élevés dans la réalité. Les résultats montrent également, sans surprise, que les ménages à faible revenu sont relativement plus durement touchés par la hausse des prix de l'énergie. Ils vivent plus souvent dans des logements à faible efficacité énergétique, ce qui signifie que les coûts énergétiques pèsent plus lourd.

Près de 9 sur 10 économisent sur la consommation d'énergie

En raison de la forte augmentation des factures d'énergie, les Belges cherchent des moyens d'économiser sur notre consommation d'énergie. Par rapport aux résultats de mars, le nombre de ménages prenant des mesures d'économie d'énergie a également fortement augmenté, passant de 77% en mars à 86% aujourd'hui. La mesure la plus courante consiste à baisser le chauffage. Plus de 6 Belges sur 10 le font déjà. Evidemment, les températures exceptionnellement douces d'octobre ont également aidés, permettant à de nombreuses personnes de reporter le début de la saison de chauffage. En effet, octobre 2022 a été le mois d'octobre le plus chaud jamais mesuré dans notre pays, avec une température moyenne de 14,4 degrés. Par ailleurs, 4 répondants sur 10 se disent également plus économes avec l'utilisation d'appareils électriques, comme le lave-vaisselle. Comparer les contrats d'énergie est également souvent intéressant. Près de 1 sur 10 a récemment changé de fournisseur d'énergie.

Fig. 2. 6 Belges sur 10 baissent le chauffage

La récente hausse des prix de l'énergie vous a-t-elle incité à essayer de faire plus d'économies qu'avant dans le domaine des coûts énergétiques de votre logement (électricité, gaz naturel, chauffage, etc.) ? (% des répondants)



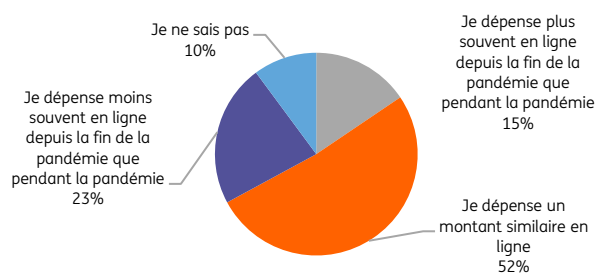
Source : ING Consumer Survey November 2022

Le Black Friday perdra-t-il un peu de son lustre cette année ?

Pendant la pandémie, les Belges ont été très nombreux à commander en ligne. Néanmoins, le commerce électronique semble être sous pression depuis les assouplissements des mesures sanitaires. La croissance tendancielle est toujours forte, mais l'augmentation inhabituellement forte pendant la pandémie semble se corriger en grande partie. 23% de nos répondants déclarent acheter moins souvent en ligne depuis la fin de la pandémie, contre seulement 15% qui déclarent acheter plus souvent en ligne. Environ la moitié dépensent un montant similaire en ligne que pendant la pandémie. Quand on leur demande s'ils s'attendent à dépenser davantage en ligne pendant les fêtes de fin d'année (p. ex. Noël) ou les événements spéciaux (p. ex. Black Friday) cette année par rapport à l'année dernière, 25% des Belges indiquent qu'ils vont dépenser moins, contre 16% qui pensent dépenser plus (45% veulent faire pareil que l'année dernière et 14% ne savent pas).

Fig. 3. Le commerce électronique est sous pression

Depuis la fin des restrictions liées au Covid, avez-vous plus souvent fait des achats en ligne que pendant la pandémie ? (% des répondants)



Source : ING Consumer Survey November 2022

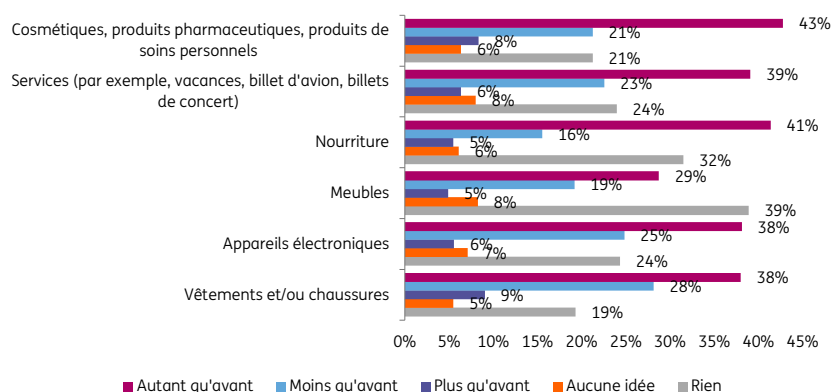
Les résultats de l'enquête montrent également que la baisse est principalement due à une détérioration générale du climat économique et non au fait que les consommateurs trouvent plus facilement leur chemin vers les magasins physiques. En effet, la part des répondants qui déclare dépenser relativement plus d'argent dans les magasins physiques qu'en ligne (21 %) est en équilibre avec le pourcentage qui déclare acheter relativement plus en ligne que dans des magasins physiques (23 %). On s'attend donc à ce que le Black Friday perde également un peu de son lustre cette année. L'incertitude macroéconomique et l'environnement inflationniste pèsent sur les dépenses de consommation, tant en ligne que dans les magasins physiques. Les ventes pendant le Black Friday seront donc probablement quelque peu inférieures à celles des dernières années.

Au cours de l'année à venir, de nombreuses familles prévoient également de réduire davantage leur budget en ligne. Bien que notre enquête montre qu'environ 4 Belges sur 10

ne changeront pas leur modèle de dépenses en ligne dans les mois à venir, la part des personnes interrogées qui envisagent de réduire leurs dépenses de commerce électronique est supérieure au pourcentage qui souhaite acheter davantage en ligne. Par exemple, seuls 9% prévoient d'acheter plus de vêtements dans les boutiques en ligne au cours de l'année à venir, tandis que 28% prévoient d'en acheter un peu moins. Bien que la baisse semble être plus importante pour l'électronique et l'habillement, on constate que la tendance se poursuit dans toutes les catégories de produits. Dès lors, on peut conclure que la baisse des dépenses de consommation sera généralisée. Aucun secteur ne semble pouvoir échapper au ralentissement économique.

Fig. 4. De nombreuses familles prévoient de réduire davantage leur budget en ligne au cours de l'année à venir

Prévoyez-vous d'acheter plus en ligne dans les mois à venir ? (% des répondants)

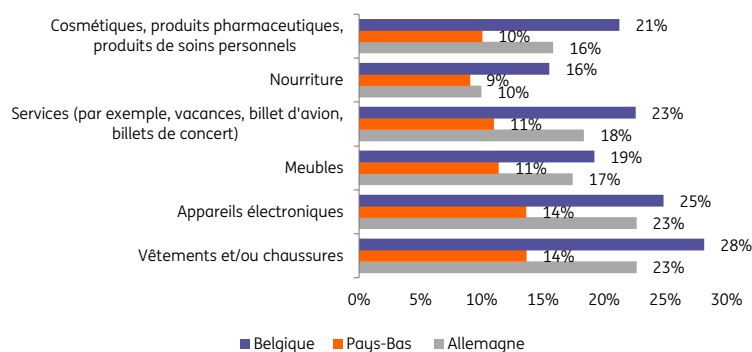


Source : ING Consumer Survey November 2022

Il est également frappant de constater que le nombre de personnes qui envisage de réduire leurs dépenses en ligne est considérablement plus important en Belgique qu'aux Pays-Bas et en Allemagne, et ce pour presque toutes les catégories de produits. Par exemple, alors que 28% des répondants belges déclarent vouloir acheter moins de vêtements et de chaussures en ligne, ils ne sont que 14% aux Pays-Bas et 23% en Allemagne. Bien que le pouvoir d'achat des Belges soit bien mieux protégé grâce à l'indexation automatique des salaires par rapport aux pays voisins, la crise semble avoir un impact plus important sur le mode de consommation en Belgique que dans les autres pays. Les Belges semblent beaucoup plus prudents et disposés à réduire davantage leurs dépenses pour traverser cette période difficile.

Fig. 5. Plus de Belges réduisent leurs dépenses en ligne que dans les pays voisins

Prévoyez-vous d'acheter moins en ligne dans les mois à venir ? (% des répondants)



Source : ING Consumer Survey November 2022

L'envie de réduire les dépenses fait plonger l'économie belge dans le rouge

En conclusion, les Belges recherchent massivement des solutions pour faire face à la hausse du coût de la vie. Cette course aux économies exercera une pression supplémentaire sur les dépenses de consommation totales en Belgique, ce qui aura un effet négatif sur la croissance économique. L'économie belge s'est déjà légèrement contractée (-0,1%) au troisième trimestre, ce qui a probablement annoncé le début d'une récession. Le malaise économique se poursuivra probablement pendant un certain temps, nous prévoyons donc une contraction de l'activité économique de 0,4% pour 2023.

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

Au Royaume-Uni, ces informations sont approuvées et/ou communiquées par ING Bank N.V., London Branch. ING Bank N.V., London Branch est autorisée par la Prudential Regulation Authority et est soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à une réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. ING Bank N.V., London Branch est enregistrée en Angleterre (numéro d'enregistrement BR000341) au 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houde, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.